



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-102605>

Département(s) de publication : 42

Annonce n° 25-102605

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Roannais Agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003573100013

Ville : ROANNE

Code postal : 42311

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Roannais Agglomération

Département(s) de publication : 42

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://loire.marches-publics.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=58594>

Identifiant interne de la consultation : 2501021

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/10/2025 à 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : Valeur technique : 50% Prix des prestations : 50%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS ET DIAGNOSTIC CIBLE DE LA DESSERTE FORESTIERE DU TERRITOIRE ROANNAIS (Groupement de commandes entre Roannais Agglomération et la Communauté de communes du Pays d'Urfé)

Code CPV principal - Descripteur principal : 77200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Lieu principal d'exécution du marché : Roannais Agglomération 42300 - Roanne

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 160000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 01 : Accompagnement des propriétaires forestiers dans la gestion durable de leurs forêts . Accompagnement des propriétaires forestiers dans la gestion durable de leurs forêts

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 77231000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 90000 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire de Roannais Agglomération et du Pays d'Urfé

- **Description du lot :** 02 : Diagnostic ciblé de la desserte forestière . Diagnostic ciblé de la desserte forestière

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 77200000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 70000 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire de Roannais Agglomération et du Pays d'Urfé

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Recours Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2025

